COMMUNIQUÉ

« Si on savait à l'avance… »

Direction régionale
de la Côte-Nord
Bureau 236
700, boulevard Laure
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1

Cinq personnes touchées par un accident du travail racontent leurs histoires

Sept-Îles, le 14 octobre 2014 – C'est dans le but d'inciter la population à agir pour prévenir les accidents du travail que la CSST dévoile les histoires touchantes de Laurier, Line, Wilkinson, Jocelyne et Robin. Ces cinq personnes ont vu leurs vies complètement changer après avoir été victimes ou témoins d'un accident du travail. Elles ont accepté de partager leurs histoires à tous les Québécois et Québécoises afin d'empêcher que d'autres accidents se produisent et que d'autres personnes vivent ce qu'elles ont vécu.

Notons que le premier témoignage à être diffusé dans le cadre de cette offensive de sensibilisation est celui de Laurier Lamontagne, jeune travailleur de Port-Cartier, originaire de Havre-Saint-Pierre. Ce qu'il a vécu ne laisse personne indifférent. Son courage et sa détermination à réorienter sa carrière sont un bel exemple à suivre.

Par l'entremise de ces témoignages, la CSST souhaite faire prendre conscience aux gens qu'un accident du travail, ça n'arrive pas qu'aux autres, et que ça peut se produire dans n'importe quel milieu de travail. Ça peut tous nous toucher, non seulement comme travailleur, mais aussi comme conjoint, parent, ami, collègue ou patron. Chaque jour, 228 travailleurs se blessent au Québec, sans compter tous leurs proches, qui sont également affectés. De tels accidents entraînent de lourdes conséquences dans la vie des gens, d'où l'importance de tout faire pour empêcher que cela se produise.

En entrevue avec Claude Legault

Le comédien Claude Legault, porte-parole de la campagne de sensibilisation de la CSST pour une quatrième année d'affilée, a recueilli les témoignages des cinq travailleurs. « Ces personnes ont toutes une chose en commun : elles n'auraient jamais pensé qu'un accident du travail leur arriverait un jour. Aucun doute possible : l'accident que chacune a subi aurait pu être évité. D'ailleurs, si elles pouvaient revenir en arrière, elles feraient tout pour empêcher que leur vie et celle de leurs proches soient changées à jamais. »

Un nouveau témoignage chaque semaine

Du 13 octobre au 16 novembre, un témoignage sera diffusé chaque semaine à la télévision, dans les journaux et sur le site www.sionsavait.ca.

13 octobre
Laurier, ex-soudeur
Amputation des cinq doigts de sa main droite

20 octobre
Line, ex-coiffeuse
Tendinite chronique à l'épaule droite

27 octobre
Wilkinson, ex-mécanicien
Entorse lombaire sévère

3 novembre
Jocelyne, veuve
Décès de son mari agriculteur

10 novembre
Robin, enseignant et leader en santé et sécurité du travail
Témoin d'un accident du travail

En plus de découvrir les histoires vécues de ces travailleurs, les internautes seront invités à participer à un concours en répondant à un jeu-questionnaire. Ils augmenteront leurs chances de gagner l'un des trois prix de 500 $ en argent en partageant le concours sur Facebook ou Twitter.

La diffusion de ces témoignages s'inscrit dans la campagne nationale de sensibilisation à la prévention des accidents du travail lancée par la CSST le 15 septembre dernier (http://www.csst.qc.ca/salle_de_presse/actualites/2014/Pages/15_septembre_montreal.aspx).

Pour qu'une véritable culture de prévention s'instaure au Québec, il est essentiel que toute la population appuie la cause. Il faut en parler, il faut agir pour rendre tous nos milieux de travail sécuritaires!

Rappelons qu'en 2013, près de 90 000 lésions professionnelles ont été recensées. Au cours de la même année, 63 travailleurs ont perdu la vie à la suite d'un accident du travail.

– 30 –

Source : Louise Bertrand, communicatrice régionale
CSST – Direction régionale de la Côte-Nord
Tél. : 418 964-3900, poste 3906 ou 1 800 668-5214
louise.bertrand@csst.qc.ca